Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/suiteauxconsider00quat

SUITE

AUX CONSIDÉRATIONS

SUR

LES ARTS DU DESSIN

EN FRANCE;

Ou Réflexions critiques sur le projet de Statuts & Réglemens de la majorité de l'Académie de Peinture & Sculpture.

PAR M. QUATREMERE DE QUINCY.

A PARIS,

Chez DESENNE, Libraire, au Palais Royal.

1791.

S U I T E

DES OBSERVATIONS

SUR

L'ESPRIT DES LOIS,

(FRANCE).

AVERTISSEMENT.

Je comptois faire ſervir cette diſcuſſion de prélude au développement de mon projet d'école pour les arts du deſſin. La crainte d'y donner trop de longueur, le deſir auſſi de le débarraſſer de toutes les objections & réflexions de détail que comporte une matière ſoumiſe à toutes ſortes de préjugés, l'impatience peut-être de répandre dans le public quelques idées ſaines & élémentaires, à une époque où il eſt important que l'opinion générale ſe forme ſur une partie qui n'en reçoit que très-peu l'heureuſe influence, m'ont décidé à précipiter l'impreſſion de cet écrit. Si mes réflexions bleſſent les prétentions ou les intérêts de quelques perſonnes, je leur proteſte que je n'ai eu deſſein d'attaquer que leurs erreurs, & que je ſerois le premier à deſirer que leur intérêt pût ſe concilier avec celui de la vérité.

Au milieu des débats & des diviſions de cette rixe académique, je ſuis trop bien connu pour qu'on me ſuppoſe d'aucun autre parti que de celui de l'Antique & de Raphaël.

SUITE
AUX CONSIDÉRATIONS
SUR
LES ARTS DU DESSIN,

Ou Réflexions critiques sur le projet de Statuts & Réglemens de la majorité de l'Académie de Peinture & Sculpture.

DANS l'écrit que j'ai publié sur les arts du dessin, sur le système de leur enseignement & de leur encouragement, je n'ai prétendu poser que des principes généraux, & dessiner l'ensemble des institutions auxquelles les arts pourroient devoir leur prospérité. En cela j'ai fait comme les peintres, qui tracent d'abord les contours généraux de leurs figures, avant de s'arrêter aux détails, persuadé qu'on arrive bien plus aisément de l'ensemble aux détails, qu'on ne peut, par les détails, revenir à l'ensemble.

Ce n'est pas sans quelque surprise que j'ai vu une assemblée nombreuse d'artistes, auxquels les opérations habituelles de leur art devoient naturellement indiquer & prescrire cette analogie

dans le deſſin de leur plan académique, prendre tout le contrepied de cette méthode, & ne préſenter à l'Aſſemblée Nationale qu'une multitude de petits détails ſcholaſtiques, auxquels on cherche inutilement l'ombre d'un principe qui puiſſe leur ſervir de baſe.

Ma ſurpriſe a beaucoup augmenté, lorſqu'après avoir lu & relu le code nouveau d'enſeignement, que cette aſſemblée d'artiſtes donne pour être le fruit de ſes recherches & le réſultat de ſes vœux, je me ſuis convaincu de plus en plus, que loin d'avoir fait, ne fût-ce que par haſard ou par l'impulſion du ſentiment, un pas de plus dans la ſcience de l'éducation des arts, ils avoient réellement rétrogradé de beaucoup en ce genre, tellement que leur plan mis à exécution, ſeroit ſans comparaiſon plus mauvais que celui qui exiſte, & dont ils invoquent la deſtruction.

Je trouve deux raiſons principales de cette ſingularité, dont je donnerai tout-à-l'heure la preuve.

La première, je l'ai déjà indiquée; c'eſt le dénuement total de principes dans cette aſſemblée, qui, au lieu de commencer par établir un doute méthodique ſur l'utilité du corps académique conſtitué comme il eſt, n'a pas même ſoupçonné que cela pût faire la matière d'une queſtion, & qui partant de ce qui eſt, comme

d'un point inconteſtable, a cru qu'il ſuffiroit de quelques ragréemens & de quelques additions, pour donner à ſon édifice toute la perfection imaginable.

La ſeconde raiſon, je l'avois ſoupçonnée avant même de connoître le plan que je vais combattre, lorſque, dans l'avertiſſement de mon premier écrit, je craignois que les différens partis qui diviſent les artiſtes, ne fuſſent uniquement conduits par leurs intérêts partiels. Je n'imaginois pas, je l'avoue, que dans un temps remarquable par tous les genres d'abnégations & de ſacrifices en faveur de la cauſe publique, les petites vues perſonnelles, les prétentions les plus viſiblement intéreſſées, auroient pu prévaloir à ce point ſur l'ambition de faire le bien.

La diviſion de l'académie en deux partis, j'aime à le croire, eſt la ſource de ce mal. D'abord, les lumières ſe ſont partagées, & par cette divergence, ont perdu de leur force. Enſuite, le parti qui a voulu être la majorité de l'académie, ſéparé de celui qui ſe compoſe des profeſſeurs, tous ſculpteurs ou peintres d'hiſtoire, s'eſt vu formé de deux claſſes, dont la plus nombreuſe a naturellement été d'artiſtes appellés *de genre*. L'intérêt de ceux-ci a dû, comme cela n'eſt que trop viſible, influencer les réſolutions de l'aſſemblée : enſorte que de la diviſion du corps acadé-

mique en deux partis, & de la compoſition de celui qui s'appelle *la majorité*, il réſulte que c'eſt réellement la minorité de l'académie, priſe en entier, & une minorité non-ſeulement en nombre, mais en qualité de talens, qui a particuliérement concouru à l'ouvrage fauſſement appellé celui de la majorité.

Je n'entrerai point dans les détails de toutes les petites paſſions qui ont produit la diviſion actuelle; je ne dirai pas juſqu'à quel point l'intérêt des arts, celui même de l'académie, ſollicitoient, au moins pour un moment, le ſacrifice reſpectif des prétentions particulières; mais je dirai que, quelles que ſoient les cauſes de ces diſſenſions, il réſulte de leurs effets, que le vœu exprimé par la majorité de l'académie ne ſauroit ſe conſidérer comme tel; que l'académie entière, ſi elle pouvoit s'aſſembler ainſi, le déſavoueroit, & qu'on ne doit compter pour rien les réſultats incomplets de deux partis, qui, dans leur diviſion, ne ſauroient exprimer un vœu général.

J'ai dit que le plan nouveau étoit réellement plus vicieux que celui auquel on voudroit le ſubſtituer: je vais le prouver, en faiſant voir qu'il n'y a point d'abus eſſentiels dans l'ancien qu'on ne retrouve dans le nouveau, & que la plus grande partie des innovations projettées,

ajouteroient des vices monſtrueux à l'ancienne inſtitution.

Pour rendre ſenſible ce que j'avance, je ſuis obligé de réſumer en peu de mots le projet que j'attaque : en voici une légère analyſe, auſſi exacte qu'il m'a été poſſible de la faire, d'après un travail qui n'a ni principes, ni plan, ni méthode.

Les arts du deſſin, dans leſquels on comprend, pour la première fois, comme formant un art particulier, la *gravure en taille-douce*, ſe réuniroient ſous le titre d'*académie centrale* de peinture, ſculpture, gravure & architecture. Je dis ſous le titre ; car cette prétendue réunion, dont la réalité eſt ſi deſirable, diſparoît ſur le champ, par la diviſion de l'enſeignement de ces arts en deux ſections, qui, ſelon l'article 15 du titre 1, *auront chacune leur régime particulier, relatif aux arts qui y ſeront enſeignés, & ſeront préſidées, dans leurs aſſemblées particulières, par leur directeur délibéreront ſeules de tout ce qui les concerne, & de ce qui eſt relatif aux arts de la compétence particulière de la ſection.*

Les deux ſections dont ſe formera l'académie centrale, auront bien des aſſemblées communes, mais leurs délibérations, *art. 3, tit. 1, ne rouleront que ſur les rapports deſdits arts entre eux, ſur la néceſſité & les moyens de leur union.* Elles ſe réuniront encore, *art. 16, tit. 1, toutes*

les fois que l'utilité des arts les appellera à former un projet, ou à juger une queſtion relative auxdits arts réunis.

D'où il réſulte que les artiſtes ne ſe réuniront que pour chercher les moyens de ſe réunir, (comme ſi ces moyens n'étoient pas tout trouvés), ou pour s'occuper de projets & de queſtions relatifs aux arts réunis, (ce qui ne paroît pas fort clair).

Mais ce qui l'eſt aſſez & beaucoup trop, c'eſt qu'ils ſe déſuniſſent pour tout ce qui a rapport à l'enſeignement. Ce qui ſaute aux yeux, c'eſt que ces deux écoles n'auront d'autres points de contact que les objets d'adminiſtration, & qu'elles s'iſoleront, comme par le paſſé, dans tous les objets d'inſtruction, au point que les prix, dans chaque art, ſeront jugés par leur ſection particulière, *art. 17, tit. 1;* mais que la diſtribution, (choſe de pure cérémonie), s'en fera par les ſections réunies en aſſemblée publique, *art. 18, tit. 1.*

Paſſons à l'organiſation générale de la ſection académique de peinture, ſculpture & gravure. L'architecture n'entre pour rien dans ce travail.

Le nombre de ſes membres ſera illimité, comme par le paſſé. Les conditions de la réception, excepté quelques deſſins de figures académiques qu'on exige des aſpirans, (cela regarde

ſur-tout les artiſtes *de genre*), ſeront les mêmes que ci-devant. On ſera tenu également de ſubir deux épreuves: ſi la première eſt favorable, le candidat eſt inſcrit ſur les regiſtres de la ſection; ce qui remplace l'agrément. La ſeconde épreuve doit ſe faire ſur un chef-d'œuvre qui reſtera à l'académie. La ſeule nouveauté remarquable à ce ſujet, eſt que l'aſpirant ſera jugé par tous les membres de la ſection, dont les deux tiers de ſuffrages ſeront néceſſaires pour être reçu; au lieu que précédemment les profeſſeurs ſeuls & les officiers avoient le privilège du ſcrutin & jouiſſoient excluſivement du droit d'électeurs.

Mais cette nouveauté n'eſt pas applicable à ce ſeul jugement. Tous les membres de la ſection, *art. 11, tit. 2, auront voix délibérative dans tous les cas, & tout jugement en délibération ſera porté par la voix du ſcrutin.*

Cette égalité de droit entre artiſtes inégaux cependant par la qualité du talent & la meſure des connoiſſances, ſemble avoir été le mobile de tous les changemens un peu notables de ce projet d'inſtitution. Tout y eſt fait par tous. *Les fonctionnaires*, art. 12, *ſoit pour l'adminiſtration, ſoit pour l'enſeignement, ſoit pour les places, ſeront nommés par toute la ſection.*

Les places n'ont point été ménagées dans ce plan d'inſtitution. J'y en ai compté cinquante-

cinq, & l'on ne doit pas encore y comprendre celles que l'enſeignement de l'architecture laiſſé en blanc, peut comporter.

Vingt-ſix profeſſeurs, en y comprenant deux ſuppléans pour l'étude de la nature & de l'antique; ſix profeſſeurs pour l'anatomie, la perſpective & l'hiſtoire; quatorze profeſſeurs pour les différens genres de peinture & pour la gravure, forment la maſſe active du corps enſeignant. Les autres places ſont celles de l'adminiſtration.

Tous ces profeſſeurs ſe diviſent en deux claſſes, dont l'une d'anciens & inamovibles, l'autre d'amovibles & annuels, ſe partagent les ſoins de l'enſeignement. Les profeſſeurs annuels rouleront, à tour de rôle, pendant deux mois ſeulement de leur année de profeſſorat. Ceux auxquels un nombre d'années de ſervice aura mérité les places permanentes, ſeront tenus à un jour d'inſpection par ſemaine. Les différens profeſſeurs ſeront choiſis par tout le corps, mais dans leurs genres reſpectifs.

Les expoſitions publiques, compoſées des ouvrages des académiciens, auront lieu tous les deux ans. On ne change à cet égard que l'époque de l'expoſition, qui ſe fixe au premier lundi d'après Pâques.

» Les ſommes d'encouragement accordées par la Nation ſe doivent concentrer dans l'académie,

mais la répartition s'en fera par les intéreſſes eux-mêmes, & toujours à la pluralité des ſuffrages.

Tout le reſte du projet conſiſte dans le réglement des heures & de la durée des écoles, dans les petites loix de police analogues au bon ordre & à la ſurveillance, dans l'établiſſement de nouveaux prix & de petits concours; enfin, dans la diſpoſition ou l'amélioration de tous les petits détails pratiques dont ſe compoſe l'exécution des réglemens déja connus. L'analyſe de ce régime ſcholaſtique ſeroit auſſi faſtidieuſe qu'inutile. Il rentre d'ailleurs preſqu'en tout point dans les anciens uſages.

Ceux qui connoiſſent les ſtatuts & réglemens anciens de l'académie, n'ont pas beſoin d'un parallèle complet pour voir l'entière conformité qui exiſte entre eux & les nouveaux, quant au fond de l'inſtitution & à l'eſprit général qui lui ſert de baſe. Je leur éviterai donc l'ennui d'un rapprochement qui ne leur apprendroit rien de nouveau. Quant aux perſonnes étrangères à cet objet, je vais leur abréger le travail de la comparaiſon, en mettant ſous leurs yeux les ſeules innovations eſſentielles qui font différer le plan nouveau de l'ancien.

Sauf les petits changemens de détails ſcho-

laſtiques, je réduis à cinq les innovations en queſtion.

La création de l'académie centrale.

L'égalité de droit entre tous les membres de l'académie.

La fondation de nouvelles places d'enſeignement pour les genres.

La création d'un nouvel art dans la gravure.

L'inſtitution de nouveaux prix pour les genres.

L'appréciation que je vais donner de ces innovations, ne laiſſera, j'eſpère, aucun doute ſur les deux points que j'ai avancés ; ſavoir, que tous les vices de l'ancienne inſtitution ſubſiſtent dans la nouvelle, & que celle-ci y en ajouteroit de plus grands encore.

Création de l'académie centrale.

Le vice le plus remarquable de l'enſeignement actuel des arts, je l'ai déjà fait ſentir dans mon premier écrit, c'eſt cette diviſion de chaque art ou de chaque partie d'un art en différentes écoles, qui n'offrent que des moyens partiels & incomplets d'inſtruction. C'eſt cette diviſion qui, au lieu d'une république dont tous les artiſtes ſeroient les concitoyens, a fait de tous les arts des empires réellement ſéparés par le régime de leur inſtitution, par les barrières des préjugés, de l'habitude & de la rivalité. On ne ceſſe de s'étonner que des peintres ou des ſculpteurs, obligés

à tout instant de faire entrer l'architecture dans leurs ouvrages, ignorent jusqu'aux caractères distinctifs des ordres; qu'un architecte soit obligé d'emprunter une main étrangère pour dessiner les figures dont il orne ses projets. C'est-là sans doute un inconvénient que tout le monde peut saisir. Mais le plus grand & que l'on apperçoit moins, est l'appauvrissement réel de chaque art, qui, privé de l'analogie des autres, voit de plus en plus décroître son patrimoine, ses idées se resserrer, & dessécher le germe de ses conceptions. Un aussi grand encore, c'est cette discorde qu'on remarque dans les monumens, entre des arts qui, au lieu d'agir de concert sous un empire commun, conservent dans leurs opérations isolées, l'habitude de se croire étrangers l'un à l'autre, & ne sauroient trouver de modérateur capable de ramener à l'harmonie leur action divisée. On ne s'arrêtera pas de nouveau à prouver que le seul moyen de rétablir entre les trois arts du dessin la concordance qui leur est naturelle, seroit d'en fondre ensemble les divers enseignemens, d'en présenter les leçons aux élèves dans un même lieu, sous des loix communes; de faire enfin participer tous les maîtres aux mêmes jugemens, aux mêmes délibérations.

L'on me dit que ce qui a pu être autrefois, lorsque les artistes de tout genre ne formoient

qu'une ſeule famille, ne peut ſe renouveller aujourd'hui, que les artiſtes n'ont de connoiſſance que dans leurs genres reſpectifs; que ſi on les appelle bruſquement à mêler leurs jugemens ſur des objets auxquels ils ſont incompétens, il naîtra de grands abus d'une combinaiſon auſſi ſubite.

Je réponds d'abord que cette incompétence, dont on ne cherche à ſe prévaloir que pour la perpétuer, eſt la preuve la plus forte de la néceſſité de la détruire. Eſt-ce donc en laiſſant le mal s'enraciner, que l'on eſpère le guérir? Mais ce mal réſulte de la diviſion: le remède eſt donc dans la réunion? Et puis, que l'on ne craigne pas de ſi grands abus de cette agrégation improviſte des artiſtes entre eux, ſur-tout ſi l'on ſimplifie les procédés de l'enſeignement, & ſi tous les jugemens auxquels les artiſtes des trois arts ſeront appellés, ſont préparés par ceux du public.

L'académie centrale, telle qu'on l'établit, n'eſt qu'un palliatif illuſoire: cette agrégation des deux académies ne ſeroit qu'une vaine & puérile formalité, dont l'objet ſeroit d'impoſer aux ſeuls ignorans; chacune reſteroit dans les ornières de ſon inſtitution; & l'on ſeroit tenté de croire que ce ſimulacre *d'académie centrale* n'auroit été inventé que comme un moyen de perpétuer les

anciens erremens, ſous l'équivoque d'un changement de mots qui n'attaqueroit pas les choſes.

Ce qui le prouveroit encore, c'eſt l'inſouciance que les académiciens ont montrée (car on n'oſe croire que ce ſoit ou reſpect ou mépris) pour tous les autres établiſſemens relatifs aux arts du deſſin, que le haſard, plutôt qu'aucun genre de ſyſtême, a ſéparés d'une tige dont ils ne ſont que des branches. Je parle de l'école de conſtruction annexée à l'établiſſement des ponts & chauſſées, & de l'école gratuite du deſſin. N'eſt-il pas ſenſible que cette dernière école, ſous quelque rapport qu'on l'enviſage, manque ſon objet dans l'état d'iſolement où elle ſe trouve, & le remplira d'une manière imparfaite, tant qu'on ne parviendra point à en faire une des claſſes de l'école générale ?

Cependant on ne s'eſt point occupé de cette réunion eſſentielle, preuve certaine que l'*académie centrale* a été imaginée bien moins comme moyen, au moins préparatoire, de réunion, que comme un leurre qui pût ſauver les apparences dans l'opinion publique, ou comme un vain cérémonial propre à maſquer l'inimitié réelle qui ſe perpétueroit entre les arts du deſſin.

On croiroit que les auteurs de ce plan n'ont eu en vue que les perſonnes, au lieu des choſes, & l'apparence des choſes plutôt que la réalité.

Ce n'eſt pas réunir les arts que de rapprocher dans quelques aſſemblées périodiques ceux qui les exercent. Veut-on de bonne-foi enclaver de nouveau entre elles des connoiſſances homogènes, qu'il eſt ſi important de rallier à un même faiſceau ; il faut faire concourir aux mêmes fonctions, aux mêmes obligations, aux mêmes enſeignemens, aux mêmes leçons, ceux qui montrent comme ceux qui apprennent. Il faut ne faire qu'un ſeul inſtitut de nom comme de fait. C'eſt le ſeul moyen de parvenir à l'identité de principes, à l'unité de doctrine, & à l'harmonie d'action dans les opérations des arts.

Mais, n'en doutons point, ce cadre d'*académie centrale* n'a été tracé que pour donner le moyen de perpétuer les élémens de l'ancienne inſtitution. On peut en juger par ces ſeize places d'aſſociés honoraires qu'on y adjoint. Ce nombre eſt ſi préciſément celui des amateurs actuels, qu'il faudroit plus que de la bonté pour croire que le haſard ſeul auroit ſervi cette claſſe paraſite de l'académie.

L'académie centrale n'ajoute donc aucun avantage à l'enſeignement des arts. Elle ne donne qu'une ombre de réunion démentie par le fait. Mais elle me ſemble avoir de plus l'inconvénient de multiplier ſans néceſſité les places & les

emplois adminiſtratifs. Elle offre des rouages inutiles, & une complication d'agens très-ſuperflus dans la très-petite adminiſtration que peut comporter une école. Les trois corps ou les trois aſſemblées dont ſe compoſeroit l'inſtitution nouvelle, exigeroient un triple emploi de perſonnes ou de fonctionaires. Cela ſemble indiquer des vues trop perſonnelles dans ceux qui ont rédigé ce plan. La ſuite de notre examen va confirmer ce ſoupçon.

Egalité de droit entre tous les membres de l'académie.

L'égaliſation des individus qui compoſent l'académie actuelle, ſemble avoir été le but principal des rédacteurs de ce projet académique; & cette prétention très-diſtincte de l'amour de l'égalité, paroît avoir été le grand moteur des changemens projettés. Je ne ſaurois diſſimuler combien ce grand principe du droit naturel & politique, a été mal appliqué à la réforme en queſtion. La contradiction qui ſe rencontre, & que je ferai bientôt obſerver, entre les principes dont l'aſſemblée a cru partir, & les points de vue où elle tendoit, prouvera que ſéduite ou égarée par des intérêts perſonnels, elle n'a eu réellement que ſon point de vue pour principe.

D'abord il nous faut reconnoître que l'égalité de droits entre les hommes n'eſt fondée

que ſur leur égalité naturelle. S'il exiſtoit une claſſe d'hommes auxquels la nature eût refuſé une portion d'intelligence, ou quelque ſens ou quelque faculté eſſentielle, il ſeroit abſurde de leur attribuer l'égalité politique. C'eſt d'après l'opinion d'une prétendue inégalité naturelle, j'oſe le croire en faveur des Européens, que ceux-ci ont long-temps regardé comme inhabiles aux droits de l'humanité, les hommes de couleur, les ſauvages, & certaines races d'hommes qu'on rangeoit dans la claſſe des bêtes. Si les traitemens qu'on leur a fait eſſuyer pouvoient ſe juſtifier, ce ſeroit ſans doute par ce ridicule préjugé. Mais en admettant pour un moment l'hypothèſe en queſtion, il ſeroit impoſſible de faire participer à l'égalité politique des êtres qui ſeroient réellement conſtitués inégaux par la nature.

Si cela eſt inconteſtable, il ne l'eſt pas moins que, dans plus d'un ordre de choſes, la ſociété a le droit de faire le même raiſonnement, c'eſt-à-dire, de n'admettre d'égalité de droit à certaines fonctions, que parmi des hommes égaux entre eux par le talent & les facultés. L'égalité veut que tous les hommes trouvent des moyens égaux d'acquérir les mêmes facultés; elle veut que tout homme qui en eſt doué puiſſe prétendre aux emplois qui les exigent. Mais l'égalité

ſeroit évidemment détournée de ſon véritable ſens, au grand préjudice de la ſociété, par la funeſte équivoque qui feroit du droit de citoyen un titre général, non pas de prétention, mais de capacité à tous les emplois. Ce qui eſt inadmiſſible dans les emplois civils où l'élection du peuple éprouve & garantit la capacité de ceux qui y parviennent, l'eſt bien davantage dans les fonctions de l'enſeignement des arts & des ſciences. Le droit d'enſeigner ne ſauroit être que le droit des plus ſavans; entre eux ſeuls peut exiſter l'égalité de ce genre de droit. La ſeule applicable à tous, ſera celle dejà indiquée, qui met tout le monde à portée d'acquérir la ſcience & de prétendre aux emplois de l'enſeignement.

Ainſi l'aſſemblée qui, fondée ſur le principe de l'égalité de droit entre les hommes, a voulu répartir entre tous ſes membres les mêmes prérogatives, s'eſt laiſſée abuſer par les fauſſes inductions d'un principe qu'elle a mal entendu, ou par les prétentions jalouſes d'une claſſe ſubalterne d'artiſtes.

Pour qu'une telle égalité de droit eût pu devenir le principe de cette aſſemblée, il eût fallu commencer par s'aſſurer de l'égalité de talens, de facultés & de connoiſſances entre tous ſes membres. Certainement l'hiérarchie de l'aca-

démie, fort bonne en soi, mais vicieuse par les moyens qui la constituent, pouvoit blesser l'égalité dans un certain nombre d'individus ; & si tous les académiciens eussent été peintres d'histoire ou sculpteurs, sans doute la réclamation d'égalité eût trouvé de bonnes raisons. Mais quand on pense que plus de la moitié de l'assemblée qui s'intitule la majorité de l'académie, se compose de graveurs, de peintres de genre, de fleurs, de nature morte, de payſage, &c. c'est-à-dire, d'artistes qui peuvent ignorer jusqu'aux premiers élémens du dessin (pris dans son acception relevée), on est forcé de voir, dans une telle prétention, d'une part l'effort de la jalouse médiocrité qui veut tout ravaler à son niveau ; de l'autre, l'artifice impolitique d'une portion d'artistes qui appellent au soutien de leur querelle une troupe d'auxiliaires, flattés par eux de l'espoir de s'associer au triomphe & de partager la conquête.

La preuve en est dans la contradiction bien singulière que présente ce projet. Vous avez vu que lorsqu'il étoit si important d'associer aux mêmes délibérations, aux mêmes jugemens les artistes des trois arts, on laisse subsister leur ancienne incohérence, uniquement sous le prétexte de l'incompétence des artistes dans les matières de leurs arts respectifs, (car il ne sauroit y

avoir d'autre motif), & voici qu'on fait intervenir indiſtinctement dans toutes les opérations académiques, les artiſtes les plus inhabiles par la nature même de leurs genres. On repouſſe les architectes; & voici qu'un peintre de camayeux ou de bambochades, un copiſte ſur cuivre, vont avoir la capacité requiſe pour mêler leurs ſuffrages à toutes les délibérations, à tous les jugemens d'où dépendront le choix des meilleurs maîtres, la diſpenſation des encouragemens, & toutes les diſpoſitions relatives à l'enſeignement.

Que faudroit-il penſer d'une école de poéſie qui, rejettant de ſon ſein les maîtres de l'éloquence, refuſeroit à ceux-ci les droits & les titres qu'elle accorderoit à un faiſeur de chanſons ou de bouts-rimés?

Ni le principe de l'égalité, ni le véritable amour de la liberté n'ont préſidé à la formation de ce projet académique. Un ſeul point de vue a dirigé ſes rédacteurs; un ſeul intérêt les a animés, c'eſt celui de participer tous à l'ariſtocratie juſqu'alors reſſerrée dans la claſſe ſeule des profeſſeurs.

Les mots d'égalité & de liberté ſont aujourd'hui dans toutes les bouches; mais les nobles ſentimens qu'ils expriment ne ſont encore ni à la portée de tous les eſprits, ni au niveau

de toutes les affections. La pierre de touche pour les reconnoître, eſt l'intérêt perſonnel, & c'eſt au creuſet des ſacrifices qu'ils s'éprouvent.

Qu'il eût été beau à ces artiſtes de détacher leurs yeux & leurs penſées de tout intérêt perſonnel, d'examiner l'eſſence du corps dont ils ſont membres dans les ſeuls rapports de ſon influence ſur la liberté morale ou le libre exercice des facultés de l'homme dans les arts, & d'examiner, avant d'établir l'égalité entre eux, ſi la nature de leur académie, quels que ſoient les genres de ſiège qu'on y trouvera, ne porte pas atteinte à la liberté & à l'égalité générale! Ce que cette aſſemblée n'a point fait, je vais le faire en préſentant une courte analyſe de la conſtitution eſſentielle de l'académie. De cette diſſection naîtra la connoiſſance radicale du vice inhérent au corps dont on veut opérer la cure.

L'académie de peinture & ſculpture doit ſon origine & ſes progrès à deux principes, dont l'eſprit & les conſéquences ne doivent jamais être perdus de vue, ſi l'on veut y opérer une réforme ſalutaire: l'un fut l'enſeignement public & gratuit; l'autre l'affranchiſſement qui fit ſortir des arts tributaires du génie, de l'eſpèce de ſervage où les retenoit la corporation des *maîtres peintureurs*.

Quoi qu'on en puiſſe dire, je crois que Louis XIV

fit alors ce qu'il y avoit de mieux à faire pour des arts qui, de fait, n'ayant point pris naiſſance en France, & tranſportés d'Italie dans une ſaiſon poſtérieure à celle de leur maturité, n'auroient peut-être pu s'y reproduire ſans de tels abris. Il fit encore très-bien d'anoblir en quelque ſorte, ceux qui profeſſoient ces arts, en les délivrant du joug alors peu honorable des communautés. Cette diſtinction qu'il procura aux artiſtes, contribua à établir l'opinion qu'on devoit prendre de leurs arts. C'étoit la meilleure leçon qu'on pût donner alors à un peuple novice en ce genre, peu ſenſible à ces ſortes de plaiſirs, toujours diſpoſé à confondre les opérations du génie, avec les procédés mécaniques de la main, & à ne voir qu'un ouvrier dans un artiſte. Les préjugés alors répandus contre tout ce qui n'étoit qu'utile, cette inconſéquence de l'eſprit françois, formé à la ſeule école de l'honneur, & qui mit long-temps l'oiſiveté au rang des états honorables, tout ſollicitoit en faveur des arts du deſſin une diſtinction qui aſſignât leur rang. Les places d'académie devinrent les lettres de nobleſſe des artiſtes.

Ceux qui connoiſſent l'hiſtoire morale de l'académie, ſavent que cet eſprit de diſtinction n'a fait depuis que s'y fortifier. Il y eut toujours une ſorte de guerre ouverte entre l'académie & la

communauté des peintres. Cette rivalité eût eu d'heureux effets, si les deux émules eussent pu combattre à armes égales. Mais le nom seul d'académie royale devoit écraser la jurande bourgeoise. Celle-ci n'existoit plus que par les saisies qu'elle essayoit de renouveller de tems en tems contre tous ceux que ne pouvoit couvrir l'égide académique. Les places d'agréé furent instituées pour offrir un abri provisoire aux poursuites des jurés. Le titre seul d'élève de l'académie donnoit un rempart contre les atteintes de la communauté, qui disparut enfin tout-à-fait en 1776. Des médailles académiques ont proclamé cette victoire, & en ont consacré le souvenir avec les mots pompeux *de liberté rendue aux arts.*

Délivrés des vexations de la jurande, les artistes ne perdirent point cependant l'ambition de l'investiture académique. Elle fut toujours l'objet constant de leurs vœux & le but de tous leurs efforts. Un siècle d'opinion avoit habitué le public à regarder l'académie comme l'élite des plus habiles maîtres; l'honneur d'y inscrire son nom, l'intérêt attaché à cet honneur, ont perpétué jusqu'à ce jour la tendance naturelle de tous les desirs vers une association qui donne la réputation, & la fortune qui en est l'effet.

Ce petit abrégé historique de l'académie nous prouve que ce corps se compose de deux sub-

ſtances, l'une utile & qui conſiſte dans les rapports de l'enſeignement, l'autre honorifique & qui conſiſte dans l'inveſtiture du titre qu'elle confère à ceux qui y ſont agrégés, c'eſt-à-dire, qu'on peut y diſtinguer l'école de l'académie.

Quant à l'école, je ne m'arrêterai pas à prouver ici (je l'ai fait aſſez au long dans mon premier écrit) que les raiſons qui l'ont fait inſtituer, ſubſiſtent plus impérieuſes encore; mais j'obſerverai à ceux qui, pour invoquer ſa deſtruction, pourroient ſe prévaloir de l'affoibliſſement progreſſif qu'on y obſerve depuis Lebrun & ſes fondateurs, juſqu'à nos jours, que la raiſon de cette décadence eſt beaucoup plus qu'on ne le croit, dans cette combinaiſon très-vicieuſe & très-impolitique des deux ſubſtances que nous venons de reconnoître à l'académie.

C'eſt cette complication de deux eſſences fort étrangères l'une à l'autre, qui a fait naître dans ce corps hermaphrodite tous les genres de paſſions les moins compatibles avec l'amour des arts, qui y a excité de tout temps ces mouvemens fébriles de l'orgueil, de l'avarice, de l'ambition; qui a imprimé à tous ceux qui le compoſent, cette répugnance contre tout talent né hors de ſon ſein, ou qui prétendroit aſpirer à la gloire par d'autres moyens que les ſiens; qui y a produit

enfin ce deſpotiſme incurable & inviſible à ceux même qui en ſont les agens & les victimes, cette eſpèce de ſuperſtition qui s'empare de l'enfance, enveloppe tous ſes ſujets d'un tiſſu inſenſible de préjugés, maîtriſe leurs facultés, faſcine leurs yeux, & tyranniſe leur intelligence.

C'eſt cette duplicité d'exiſtence qui, concentrant dans un corps excluſif tous les inſtrumens de l'enſeignement, tous les mobiles de l'opinion, toutes les cauſes qui peuvent avoir de l'action ſur les hommes, l'a rendu le principe & la fin de toutes les paſſions & de toutes les ambitions. C'eſt elle qui a fait confondre aux artiſtes la ſolide gloire avec un paſſager honneur, qui, mettant ſans ceſſe devant leurs yeux l'appât d'une victoire facile, leur fait perdre de vue les routes périlleuſes de l'originalité. C'eſt elle enfin qui a détruit la liberté morale des arts, & les ſentimens de la véritable égalité.

En politique, il n'y a point de liberté, lorſque tous les pouvoirs réſident dans une ſeule main. Il n'y aura point non plus de liberté morale dans l'exercice des arts, lorſqu'une ſeule inſtitution réunira les deux ſeuls pouvoirs qui agiſſent ſur eux; celui d'enſeigner & celui de récompenſer. Qui ne voit pas que ce corps, juge & partie tout à la fois, ne réſervera ſes couronnes

que pour ceux qui ſe ſeront montrés dociles à ſes leçons ; que l'admiſſion à l'académie devenant le prix des ſuccès dans l'école, ce corps eſt un *cercle vicieux* d'influence morale ſur ceux qui exercent les arts ? Qui ne voit pas que lorſqu'un jour on doit avoir pour juges de ſon talent & arbitres de ſa fortune ceux dont on aura été le diſciple, l'ambition de devenir leur égal & de s'aſſeoir à côté d'eux, le penchant à la flatterie, ſi efficace, ſi active en ce genre, le deſir de parvenir, & tant d'autres motifs viendront fortifier encore l'inclination ſi naturelle des élèves à copier leurs maîtres ?

Delà cette uniformité de phyſionomie dont on ſe plaint depuis ſi long-temps dans tous les ouvrages. Delà cette dégradation périodique de chaque génération, dont le caractère, empreint d'une façon toujours la même, ne doit donner que des épreuves de plus en plus uſées & affoiblies. Delà ſur-tout ce grand vice qui d'une multitude de maîtres n'en fait qu'un ſeul, en réuniſſant par l'eſprit de corps à une ſeule méthode, à une ſeule manière de voir, toutes les habitudes que la routine & l'exemple dirigent dans le même ſens.

Tel eſt l'effet ſenſible & inconteſtable de cette agrégation de l'école & de l'académie dans une même inſtitution. Si l'Aſſemblée Nationale

laiſſoit ſubſiſter les académies, comme objet de récompenſe & ſous le rapport de la diſtinction dont elles peuvent flatter la vanité de quelques hommes, je lui conſeillerois de ſéparer en deux l'inſtitution actuelle des arts, de diſſéquer ſon organiſation, d'iſoler l'école de l'académie, & de jetter entre elles, par cette diviſion, les ſemences de la contradiction, d'une oppoſition utile, & d'une rivalité qui pourroit opérer une eſpèce de liberté dans l'exercice moral des arts.

Mais ſi les préjugés, pères de toutes les diſtinctions honorifiques, n'en ſollicitent plus en faveur de ceux qui exercent les arts du deſſin; ſi le règne de la liberté politique doit applanir toute inégalité fondée ſur autre choſe que le mérite & la vertu; ſi un nouvel ordre d'idées a briſé toutes les enceintes privilégiée, tous ces titres, éternels remparts de l'orgueil & de la médiocrité, pour ſubſtituer à l'appât incomplet de l'honneur l'aiguillon puiſſant de l'amour de la vertu, ne trouvera-t-on pas que l'exiſtence de ces corps académiques offenſe l'égalité & gêne le talent par des privilèges qui ne ſeroient que ridicules, s'ils n'étoient dangereux? Ne conviendra-t-on pas que les artiſtes ont moins beſoin que d'autres encore de ces vaines patentes du génie, lorſque leurs talens trouveront dans la liberté des expoſitions publiques

tous les moyens naturels de distinction, de gloire, de fortune & d'encouragement ?

Telles sont les considérations d'égalité & de liberté qui auroient dû, selon moi, présider au travail de cette assemblée réformatrice. Il falloit considérer l'effet de ces deux agens, non pas dans leur rapport matériel avec les personnes, mais dans leur influence morale sur les choses; non pas seulement dans leur relation avec les artistes, mais dans leur action sur les arts : surtout il falloit en étendre le bienfait à tous ceux qui les professent. Au lieu de cela, l'assemblée, dirigée peut-être, sans s'en appercevoir, par les intérêts partiels de ceux de ses membres qui exercent les genres subalternes, n'a fait qu'appeller au maniement général des affaires académiques des mains moins habiles. Répartissant sur un plus grand nombre les prérogatives & les droits inhérens jusqu'à ce jour à la classe des professeurs, elle a moins songé à détruire qu'à partager l'aristocratie dont elle murmure, & elle l'a rendue plus vicieuse, tant par la latitude qu'elle lui a donnée, que par l'inhabilité de ceux qu'elle y appelle.

Je ne crains pas d'affirmer que l'égalité de droit, inapplicable ici, n'a été que le prétexte des passions & de la jalousie des artistes subalternes, pour se venger d'une prééminence qui

les importune; que la liberté & l'égalité véritables n'entrent pour rien dans un projet trop évidemment dicté par les plus petits des intérêts personnels; que, sans corriger les anciens abus, il en ajoute de nouveaux. La suite de cet examen va donner une nouvelle force à mon assertion.

Fondation de nouvelles places d'enseignement pour les genres.

Ceux qui s'arrêteroient à la superficie des choses, pourroient être tentés d'appercevoir ici l'effet d'une amélioration, ou au moins le desir d'en opérer quelqu'une dans l'enseignement des arts. Pour moi, je suis si éloigné de le penser, que je regarde cette innovation ou comme l'effet d'une grande ignorance, ou comme le résultat d'une partialité plus grande encore. Si elle a eu pour objet le bien de l'enseignement, il faut avouer qu'on ne pouvoit se méprendre plus lourdement sur la distinction des plus simples élémens des arts, & sur la théorie de leur enseignement.

D'abord, je demande aux académiciens ce qu'ils entendent par *genre* dans les arts; car en instituant des places de professeur de *genre*, ils ne nous définissent ni le nombre, ni la qualité des *genres*.

Si on applique le mot & l'idée de *genre* aux

différentes eſpèces de *ſcènes* ou de ſujets que l'imitation des arts du deſſin peut embraſſer, ou aux différences de meſure que les imitations comportent, ou aux agens divers qu'elles emploient; ſi enfin l'on entend par *genre* tout ce qui n'eſt pas eſſentiellement le grand genre hiſtorique ou idéal, en peinture comme en ſculpture, il eſt sûr qu'on va multiplier beaucoup les places de profeſſeur. Il en faudra pour le genre proprement dit, ou celui des ſcènes bourgeoiſes, pour le portrait, pour la bataille, pour le payſage, pour la marine, pour l'architecture, pour les ruines, pour les fleurs, pour les fruits, pour les animaux, pour la nature morte, pour la miniature, pour l'émail, pour la gravure en taille-douce, pour celle en pierre dure, pour celle en médailles, pour la gouache, pour la freſque, pour l'ornement, pour la décoration, &c. Il n'y a pas un ſeul de ces mots qui, dans le langage habituel des artiſtes, ne caractériſe ce qu'on appelle un genre, & la qualité de ceux qui s'y adonnent ſpécialement. Dans ce cas, il eſt certain que les places nouvelles de profeſſeur ne ſont pas aſſez nombreuſes, & je m'étonne de l'imprévoyance de l'aſſemblée à ce ſujet.

Si l'on réduit, au contraire, les différens genres d'imitation au nombre & aux qualités que la nature leur aſſigne, j'eſpère que l'on trouvera

quelques places de reſte. Fixons donc le vague des idées ſur cet objet.

Les différens *genres* d'imitation que comportent les arts du deſſin, ſont déterminés, non par les différences ſuperficielles d'objets que la nature leur préſente, mais par les diſtinctions eſſentielles & caractériſtiques auxquelles la nature s'aſſujettit elle-même.

Quand j'analyſe ce modèle univerſel par rapport à l'imitation des arts du deſſin, je vois que toutes ſes diverſités ſe rapportent à trois ſeules claſſes, qui correſpondent aux trois règnes de la phyſique.

Ces trois domaines de l'imitation ſont la nature penſante & animée, la nature végétante & mobile, la nature morte & inanimée.

Comme il n'exiſte aucune partie de l'imitation qui ne puiſſe ſe rapporter à l'un de ces trois règnes, il n'exiſte non plus aucun autre caractère eſſentiellement diſtinct entre les genres d'imitation, ni aucune autre meſure de leur difficulté ou de leur mérite reſpectif, que celle qui dérive de cette claſſification.

Cette analyſe, comme on le voit, ſimplifie beaucoup toutes les idées, & tend encore à ſimplifier la marche de l'enſeignement.

La nature ne nous offrant que trois claſſes

générales d'imitation, je ne vois par conſéquent que trois claſſes d'imitateurs.

Dans la première par excellence, ſe rangent tous ceux qui ont l'homme pour objet principal d'imitation, les ſculpteurs & les peintres d'hiſtoire, les peintres de genre proprement dits, les peintres de portrait, de bataille, de miniature, les graveurs de quelque nature qu'ils ſoient, lorſqu'ils ont la figure pour objet. Les études de tous ces artiſtes ſont communes, leurs modèles ſont les mêmes. Les variétés de coëffure ou d'habillemens, de ſcènes ou de ſujets, de grandeur & de meſure, d'inſtrumens & de procédés, ne ſauroient établir des différences ſenſibles d'enſeignement.

Comme il y a des productions de la nature qui ſervent de nuance à chacun des trois règnes, il y a de même entre les différens territoires de l'imitation, des parties limitrophes. Ainſi, le peintre d'animaux fera, entre la première claſſe d'imitation & la ſeconde, la nuance que le peintre de fruits fera entre la ſeconde & la troiſième, appellée de nature morte.

Vous comprendrez, dans la ſeconde claſſe, tous les genres de payſage, de vues, de marine, d'incendies, de tempêtes, de perſpective, de ruines, de décoration de théâtre, & les graveurs du même ordre de choſes.

La troiſième renfermera les imitations des objets de la nature, qui ſont privés de ſentiment de vie & de mouvement, ainſi que de tous ceux qui participent de la nature & de l'art, tels que les meubles, uſtenſiles d'uſage, objets de luxe ou de néceſſité domeſtique.

Si l'on voit par-là qu'il n'y a réellement que trois genres diſtincts par la nature caractériſtique de leurs élémens, il réſulte auſſi de cette analyſe la facilité d'apprécier les moyens d'enſeignement public que chaque genre comporte.

Sans entrer ici dans le développement des procédés philoſophiques de l'art d'enſeigner, il n'y a perſonne qui ne convienne que l'enſeignement public a pour objet principal, de ſuppléer à l'inſuffiſance des reſſources particulières, qu'un tel genre d'enſeignement ne peut procéder que par des moyens ſimples & grands, qu'il doit préſenter aux étudians tous les inſtrumens de la ſcience ; mais on conviendra auſſi qu'il ne comporte ni les véritables leçons-pratiques, ni la communication familière de la théorie, ni cette direction habituelle, ni ces inſpirations ſpontanées, qui font paſſer les idées & le goût d'un maître à ſon élève. Exiger ce genre de leçons, de l'enſeignement public des arts, ce ſeroit en méconnoître la nature, l'étendue & la compétence.

D'après

D'après cela, je conçois qu'une école publique peut offrir à tous les genres d'étudians les modèles de la nature & ceux de l'art, que les moyens de fortune particulière ne sauroient payer. Je conçois qu'on doit y trouver des leçons d'anatomie, de perspective, d'histoire, de mathématiques, toutes connoissances qui peuvent s'assujettir à un cours périodique, & réglé de la part des maîtres & des élèves. Mais ce que je ne concevrois point, ce seroit un professeur chargé d'enseigner un genre de peinture en particulier; & pour prendre un exemple, supposons un professeur de tableaux d'histoire. S'il pouvoit exister, ce seroit évidemment un double emploi, puisqu'il seroit obligé de montrer ce qu'enseigne chaque professeur des différentes connoissances nécessaires au peintre d'histoire; ou s'il bornoit son enseignement à des dissertations théoriques, il deviendroit le professeur le plus chimérique qu'on puisse imaginer; car dire comment doit être fait un tableau d'histoire, ce n'est pas enseigner à le faire.

On en peut dire beaucoup plus des autres genres qui sont bien éloignés de comporter encore autant de leçons théoriques que l'histoire. Je ne crois pas non plus que l'intention des fondateurs du professorat, pour ce qu'on appelle les *genres*, ait été d'en faire un enseignement

purement vocal, d'établir enfin des diſſertateurs ſpéculatifs, qui borneroient leurs leçons à des diſcours.

Mais en quoi donc une école publique pourroit-elle ſervir d'une manière ſpéciale les élèves dans le ſecond genre d'imitation ? Voyons, par exemple, dans le payſage : certainement ce n'eſt point par les modèles de la nature. La claſſe de ce genre de peinture ne ſauroit ſe renfermer dans l'enceinte d'une école; elle eſt dans les champs, dans les forêts, dans les montagnes, & ce ſeroit là qu'il faudroit envoyer les profeſſeurs de ce genre. Seroit-ce par les avis que donneroient les maîtres ſur les copies que feroient les élèves dans les galeries de tableaux qui leur ſeroient ouvertes ? Mais outre que cela eſt déjà une eſpèce de pléonaſme, quel eſt l'étudiant qui ne tient point à l'école particulière de quelque maître, dont les avis lui ſuffiſent ? Faudroit-il faire une dépenſe publique pour obvier à quelques exceptions particulières & rares ? Et ne voit-on pas que ſi tous les arts du deſſin pouvoient s'apprendre avec l'économie d'agens & d'inſtrumens théoriques que comporte le payſage, par exemple, il faudroit demander la ſuppreſſion de toute école publique ?

J'en dis bien davantage pour les parties limitrophes des trois claſſes d'imitation, & ſur-tout

pour le troisième genre, celui de la nature morte; dont tous les modèles sont à la portée des plus indigens, dont toutes les leçons peuvent se concentrer dans la vue des tableaux de cette espèce, ou dans les atteliers de ceux qui les exercent. Quelle plaisante idée que celle d'un professeur public d'ânes, de choux & de citrouilles, ou de celui dont toute la théorie se renfermeroit dans des poëles, des chauderons & des casseroles !

Ce ridicule n'est pas de mon fait; il appartient aux auteurs du projet, qui n'en ont pas prévu les conséquences misérables, ou qui n'ont vu dans l'érection des nouvelles chaires, que des individus à doter, sans s'inquiéter de la nature ou de la possibilité même de leurs fonctions. Ainsi on tombe dans le néant de l'absurdité, sitôt qu'on perd de vue les principes. Le plus simple de ceux sur lesquels repose la formation d'une école publique, est la nécessité de fournir aux élèves des moyens d'étude qu'ils n'auroient ni le loisir, ni la faculté de se procurer eux-mêmes, & qu'on ne sauroit se flatter de leur voir trouver dans les écoles particulières.

Je ne sais si les auteurs de ce projet si nouveau d'enseignement ont eu le dessin d'établir aussi des maîtres particuliers, pour ce qu'on appelle les genres dans la figure, & qui ne sont, comme on l'a vu, que des branches de la pre-

mière classe d'imitation. Je me crois maintenant dispensé de leur prouver la superfluité d'un professorat spécial pour toutes ces sortes d'imitations. Le moins est compris dans le plus ; & lorsque le peintre d'histoire, qui de fait renferme tous les genres, trouvera dans une institution publique tous les moyens généraux d'apprendre toutes les leçons dont il aura besoin, on cherche ce qui pourroit manquer au peintre de portrait ou à celui de *genre* proprement dit.

J'ajouterai à ceci une réflexion qui n'est pas la moins importante sur cet objet. L'expérience nous a appris que la plus grande partie de ce qu'on appelle vulgairement les *genres* principaux de la peinture, ont été possédés & exercés avec la plus grande supériorité par les peintres d'histoire ; que véritablement ces genres se sont atténués du moment qu'ils sont devenus comme le patrimoine exclusif d'artistes concentrés dans leur exercice isolé. D'après cela, je dirai que s'il y avoit à faire quelque chose d'utile pour le progrès & la perfection de ces genres, dans l'hypothèse d'un enseignement spécialement affecté à chacun d'eux, ce seroit de se bien garder de le conférer exclusivement à ceux-là seuls qui en font leur unique profession.

Je ne reviendrai pas sur le soupçon des motifs qui paroissent avoir inspiré aux académiciens

cette fondation bisarre de places d'enseignement pour les genres : il se peut que l'imperfection à laquelle, au milieu du progrès des autres connoissances, la théorie des arts est restée, soit la cause d'une si grande erreur. Je pense avoir bien prouvé que cette innovation, sans rien changer aux vices de l'ancienne institution, y ajouteroit une difformité nouvelle. Poursuivons.

Création d'un nouvel Art dans la Gravure.

Cette nouveauté seroit le chef-d'œuvre de l'ignorance, si elle n'étoit le cachet le plus visible des prétentions intéressées qui ont égaré l'assemblée académique. Le nom de gravure mis au frontispice de la nouvelle institution, ne me parut d'abord que l'effet d'une surprise ou d'une condescendance outrée pour une portion d'artistes. M'imaginant que cette erreur se bornoit à l'intitulé de l'académie, je n'y voyois que le ridicule d'un pléonasme, qui, ne tenant qu'à un mot, pouvoit disparoître par une rature ; mais lorsque dans toute la suite du projet, j'ai vu des places de gravure, des prix de gravure, des professeurs de gravure, il ne m'a plus été possible de douter que l'assemblée avoit erré sur les notions les plus élémentaires des arts. Je vais donc

lui prouver que la gravure n'eſt point & ne ſauroit jamais devenir un art.

Nous donnons le nom d'art (je parle ici en artiſte & non en métaphyſicien), à tout ce qui eſt ſuſceptible d'invention & d'imitation de la nature ; plus il entre d'invention dans l'eſſence d'un art, plus celui-ci a de droit à notre admiration ; plus l'imitation ſe porte aux objets relevés de la nature, plus l'art qui l'exerce eſt diſtingué : c'eſt ce qui donne à la poéſie la primauté ſur tous les arts, parce qu'elle porte ſon imitation vers ce qu'il y a de plus noble, c'eſt-à-dire, l'ame & ſes affections, & vers les régions immatérielles de la penſée.

Où il n'y a ni invention, ni imitation de la nature, il ne ſauroit y avoir d'art.

Qu'eſt-ce que la gravure ?

Si je la conſidère dans ſes agens & ſes inſtrumens, c'eſt un procédé ingénieux de deſſin ſur cuivre ou toute autre matière, qui, par le moyen de l'impreſſion, multiplie le deſſin ; mais ce n'eſt autre choſe en ſoi qu'un perfectionnement du deſſin à la plume ou au crayon. Or, comme le deſſin à la plume, au crayon, ou au lavis, n'eſt point un art, la gravure n'en eſt pas un non plus.

Si je la conſidère dans ſes effets, elle n'eſt, comme le deſſin à la plume, qu'un mode de peinture imparfait, qui, par le moyen des ombres

& des clairs, rend l'apparence incomplète des objets ; elle n'eſt donc qu'un eſſai ou qu'un diminutif de la peinture.

Si je la conſidère dans ſon eſſence, elle n'a point de mode d'invention propre à elle ; elle n'a point d'imitation ſpéciale, puiſque dans l'une & l'autre des parties qui conſtituent un art, elle fait les mêmes choſes que la peinture, avec la différence qu'elle fait moins.

Que fait un graveur, & qu'eſt-il ?

Ou il a du génie, & il deſſine ſur la planche ſes propres inventions ; & dans ce cas, c'eſt un peintre qui imite la nature par un procédé & avec des moyens imparfaits :

Ou il n'a point de génie, & il copie ſur la planche les inventions des autres ; dans ce cas, il n'eſt qu'un copiſte. Le nom d'artiſte, à la rigueur, ne ſauroit lui convenir, puiſqu'il n'y a dans ce qu'il fait, ni invention, ni imitation. Il n'y a point d'invention, puiſqu'il copie celles des autres ; il n'y a pas même d'imitation, je dis de celle qui peut conſtituer un art ou un artiſte, puiſqu'il imite, non pas la nature, mais des imitations de la nature.

Ceux qui croiront cet argument ſans replique, me pardonneront de ne pas m'étendre plus au long ſur cet objet. Quant à ceux qui n'en ſeront

pas ſatisfaits, je leur promets de leur en dire davantage, quand ils m'auront répondu.

Puis donc que la gravure n'eſt point un art, il eſt prouvé qu'elle n'a pas beſoin d'un enſeignement ſpécial. Puiſqu'elle n'eſt qu'une manière de deſſiner, il eſt démontré que toutes les leçons dont elle a beſoin, ſont renfermées, & au-delà, dans toutes les claſſes différentes qui formeront notre école.

Quant aux procédés techniques, quant au mécaniſme particulier de ce mode de deſſiner ou de peindre, il eſt encore plus viſible qu'il ne ſe communique que par la vue des opérations des maîtres, par leurs conſeils, par leurs exemples, & qu'un tel genre d'enſeignement ne peut jamais être de la compétence d'une école publique.

Inſtitution de nouveaux Prix.

Les innovations que renferme ce dernier article, ont pour objet d'envoyer en Italie les élèves qui exercent ce qu'on appelle les genres, & de multiplier les petits encouragemens dans le cours des études. Je vais donc diviſer en deux parties mes réflexions ſur ce double objet.

Quant aux grands prix accordés aux genres, il y a lieu de s'étonner, après ce qui vient d'être dit, que la gravure paroiſſe en tête de tous les

genres, lorſqu'il eſt conſtant qu'elle ne ſauroit, dans aucun cas, jouer le rôle d'un genre, & qu'elle n'eſt particuliérement qu'un mécaniſme de deſſin, propre à multiplier les ouvrages de tous les genres. Qu'on ait cherché à donner aux jeunes graveurs des prix d'émulation, je n'en ſerois pas étonné, dans le ſyſtême ſcholaſtique de l'académie; mais qu'on fonde un prix pour envoyer à Rome ſe perfectionner dans la gravure, voilà ce qui a droit de ſurprendre ceux qui ſavent qu'il n'y a pas de pays plus pauvre en gravure que l'Italie, & ſur-tout Rome. La gravure, en effet, n'eſt qu'un foible remplacement de la peinture; & l'on ſait que le goût des eſtampes eſt toujours, dans chaque pays, en raiſon contraire du nombre de tableaux; l'on ſait auſſi que le luxe des tableaux en Italie, étouffe néceſſairement celui des gravures, enſorte que ce n'eſt pas même là qu'on doit eſpérer de trouver les eſtampes des meilleurs graveurs Italiens. Paris & Londres ſont les deux capitales de la gravure; & l'on en voit aſſez la raiſon. Paris, ſur-tout, renferme le plus grand nombre de recueils curieux & complets en ce genre; de manière que s'il falloit indiquer un chef-lieu d'étude pour la gravure, ce chef-lieu ſeroit, ſans contredit, Paris.

On va me dire, je le ſais, qu'un bon graveur n'eſt & ne ſauroit être autre choſe qu'un bon

deſſinateur ; que pour devenir un bon deſſinateur, il faut faire les mêmes études qu'un peintre ou un ſculpteur : perſonne ne le croit plus que moi ; mais voici comme je raiſonne, d'après les principes inconteſtables que j'ai poſés.

Ou le jeune graveur adoptera le mode d'imitation de la gravure pour rendre ſes conceptions & ſes inventions ; & dans ce cas, je prétends qu'une telle manière de peindre ne mérite pas qu'on faſſe de ſi grands frais pour l'encourager :

Ou il ſe deſtinera à être le copiſte des inventions d'autrui ; & alors je prétends qu'il trouvera dans les galeries de tableaux, dans les claſſes d'antiques & du modèle, des reſſources ſuffiſantes pour arriver à l'habileté de deſſin que ce genre de copies peut exiger.

Dans l'un & dans l'autre cas, je ne vois point que la dépenſe d'une penſion à Rome puiſſe être compenſée par les fruits qu'on en tirera. L'on va à Rome pour chercher les leçons & les modèles qu'on ne ſauroit trouver ailleurs. Les leçons de gravure, nous avons vu qu'on ne les trouve point à Rome, où, à proprement parler, il n'exiſte pas d'eſtampes. Quant aux grands modèles de l'invention que Rome poſſède excluſivement, & que rien ne ſauroit remplacer, je ne répéterai pas que la meſure très-retrécie d'invention que comportent les petits tableaux de la

gravure, ne demande ni les grands encouragemens, ni le grand enseignement du génie. Et pour l'art de copier, qui est le seul but des autres graveurs, il n'y a pas de doute qu'il seroit plus que ridicule, d'envoyer dans le pays de l'invention, des hommes qui se condamnent d'eux-mêmes à ne point inventer.

C'en est assez pour le prix de gravure.

A l'égard des autres grands prix pour les genres, il est heureux qu'un peu de honte se soit mêlée dans l'adjudication de cette faveur. On la réserve à trois seuls, la *bataille*, le *paysage* & la *marine*.

Pour moi, qui n'ai pas la faculté de concevoir tant de genres; je cherche en vain comment il peut y avoir un genre de bataille. Raphaël, Jules Romain, Polidore, Vasari, Lebrun, ont fait de superbes tableaux de bataille, sans être peintres de genre & sans se croire peintres de bataille. La postérité ne leur a pas davantage adjugé ce titre. Si, par le genre de bataille, on entend peindre des hommes qui se battent en uniformes, en bottes & avec du canon, j'avoue que je ne vois pas ce que les peintres de ce genre iront apprendre à Rome. Si c'est l'habit & les costumes modernes qui constituent le genre, pourquoi ne pas faire participer aux mêmes encouragemens tous les peintres de

ſcènes bourgeoiſes ou de genre proprement dit ?

Ce n'eſt pas que je manque de pénétrer les raiſons politiques de cette prédilection pour un genre qui ſemble ſe lier aux intérêts de la gloire nationale; ce n'eſt pas que je puſſe manquer non plus d'argumens philoſophiques à oppoſer à la diſtinction de cette faveur ; mais je ne raiſonne ici qu'en artiſte bien convaincu, par théorie, que l'intérêt des arts eſt de ne point en diſféquer ainſi les parties, & plus convaincu encore par l'expérience, que ce que l'on appelle les genres dans la figure, eſt réellement de la compétence du peintre d'hiſtoire, que qui fait le plus fait le moins, & que les encouragemens des parties ſubalternes de l'imitation ſont, ainſi que leur enſeignement, renfermés dans l'encouragement & l'enſeignement des parties ſupérieures. Ce ſeroit donc, à mon avis, un double emploi.

Il y a également redondance d'idées & ignorance des élémens des arts dans la ſéparation ſi diſtincte du *payſage* avec la *marine*, pour les prix qu'on leur deſtine, & les penſions qu'on leur fonde à Rome. La marine n'eſt qu'une des claſſes du payſage. Si l'on fait un peintre pour l'eau, chaque élément voudra bientôt avoir le ſien ; il y aura bientôt autant de genres que de productions de la nature. Toutes ces équivoques

d'idées, toute cette confuſion dans les notions primaires des arts, & que l'on rencontre parmi les plus habiles de ceux qui les exercent, prouvent bien particuliérement le peu d'intérêt que les ſociétés d'artiſtes ont mis, juſqu'à ce jour, au développement de la théorie des arts, & combien on doit attendre peu de lumières de toutes les aſſociations qui ont pour objet de flatter par des titres la vanité de ceux qui les ambitionnent.

Je ne vois qu'un genre réellement ſuſceptible de recevoir l'encouragement d'une penſion à Rome. C'eſt le *payſage* pris dans toute ſon extenſion. Outre bien des raiſons, il y en a une qui eſt péremptoire en ſa faveur : c'eſt que ce genre de peinture, eſſentiellement diſtinct & ſéparé des autres par la nature elle-même, ne peut pas ſe flatter de trouver dans les ſites de notre pays, dans ſon climat, dans ſa conformation, les grands modèles qui lui ſont néceſſaires. L'Italie les réunit tous ; & je penſe que la fondation d'un prix pour le payſage, ſeroit une choſe utile aux progrès de l'art. Je me réſerve de développer ailleurs le mode & les conditions du concours qu'on pourroit preſcrire à ce genre de prix.

Il me reſte à parler de tous les petits encouragemens de prix & de concours dejà exiſtans

dans la série des études actuelles, & que le plan nouveau a cru devoir multiplier.

C'est une question plus délicate qu'on ne pense, que celle de l'émulation dont la jeunesse peut avoir besoin & la manière d'employer utilement cet aiguillon puissant. Il appartiendroit peut-être à la morale, avant tout, de la décider; car on ne sait que trop avec quelle facilité le levain des passions parvient à corrompre les meilleures institutions, combien il importe sur-tout de ne jetter dans le cœur de la jeunesse que des semences épurées, de ne pas se méprendre sur le terrein qu'on cultive, sur les productions qu'on y voit germer, de peur de favoriser d'une main imprudente, au détriment du bon grain, le luxe infértile d'une ambitieuse ivraie.

Quiconque se rappellera les étranges impressions que les couronnes scholastiques produisent sur les vainqueurs comme sur les vaincus, avouera que bien des fois on lui a fait courir le risque de préférer la fleur trompeuse d'une stérile vanité au fruit tardif de la vertu.

Mais il est dans tous les genres d'étude, & sur-tout dans celle des arts du dessin, un autre danger plus sensible encore, attaché aux pratiques trop multipliées de l'émulation. Je veux parler de cette impulsion trop uniforme que ce ressort très-puissant donne à tous les esprits. Dans un

âge ſur-tout où la flexibilité des organes permet de ſe calquer ſi facilement ſur tout ce qui nous entoure, dans l'exercice d'arts qui dépendent ſpécialement des facultés imitatives, & dont cependant l'originalité fait le prix, il eſt dangereux de porter trop ſouvent la vue des jeunes gens ſur les ouvrages imparfaits de leurs condiſciples.

On doit compter aſſez ſur les inſinuations habituelles de l'exemple, & ſur cette influence réciproque qui réſulte de la fréquentation des étudians, ſans qu'il ſoit néceſſaire de multiplier encore, par tant de prix & de couronnes, les amorces à l'eſprit d'imitation & les pièges à la crédulité de l'ambition.

C'eſt là, plus qu'on ne penſe, qu'eſt la ſource de cette monotonie dont ſont frappés tous les ouvrages de notre école, de cette nullité de caractère à laquelle on nous reconnoît. Dès ſon entrée dans la carrière des arts, le jeune étudiant, au lieu d'appercevoir le but & d'y tendre avec ardeur & rectitude, ne s'occupe qu'à obſerver les traces & les ſillons de ceux qui l'ont précédé ; il meſure ſa marche ſur la leur, il ſe baiſſe à chaque pas pour ramaſſer les fruits trompeurs qu'une main perfide a ſemés dans la lice : jamais ſes pas n'atteindront le but ; jamais ſa main ne ſaiſira la palme.

Telle eſt l'image de tous ces petits prix périodiques dont eſt parſemé le cours de l'éducation actuelle des arts. Il en eſt un ſur-tout dont la ſuppreſſion eſt indiſpenſable. C'eſt le concours des places pour deſſiner le modèle. S'il eſt utile & beau de récompenſer le talent par les moyens de s'accroître, & de donner pour prix à la vertu l'occaſion d'en mériter d'autres, il ne s'enſuit pas que l'on doive punir les fautes par la néceſſité d'en commettre des nouvelles. C'eſt cependant l'effet du concours dont je parle, qui tend bien à encourager les uns, mais en décourageant les autres. Une liſte de rotation périodique de tous les inſcrits à cette étude, & qui feroit à tour de rôle participer les étudians au choix des meilleures places, me paroîtroit avoir l'avantage de détruire un concours & d'établir entre tous l'egalité naturelle.

J'ai déjà dit qu'à l'exception du grand prix de Rome, j'abolirois tous les autres, & pour des raiſons que je développerai ailleurs. N'y eût-il dans cette abolition que l'avantage de ſimplifier beaucoup tous les procédés de l'enſeignement, & de donner à l'exercice moral des arts une plus grande liberté, c'en ſeroit aſſez pour la décider.

Le peu de motifs que je n'ai touché que légérement, ſuffit pour faire ſentir avec quelle ſobriété

ſobriété l'éducation publique doit préſenter aux jeunes gens la coupe enivrante de l'ambition dans les concours qu'elle ouvre à leur émulation. Si l'éducation des arts du deſſin doit ſe préſerver de ces dangers, s'il eſt inconteſtable que tous ces petits grades d'honneur par leſquels on paſſe ſucceſſivement, ne ſont que les anneaux d'une chaîne de routine & de préjugés qui embarraſſe le génie & arrête ſon vol, multiplier ces concours, ce n'eſt pas améliorer l'inſtitution, comme l'ont pu croire les rédacteurs du plan que j'ai combattu ; c'eſt ajouter de nouveaux vices aux vices actuels.

Je penſe avoir prouvé que toutes les innovations eſſentielles du nouveau projet académique, ne partant d'aucun principe, mais n'étant que des rejettons des anciennes habitudes, loin de porter aucune amélioration dans le régime actuel des arts, ne tendroient qu'à donner à tous les anciens vices une dilatation beaucoup plus grande.